



n° 49

Journal de la Pharmacie  
des Hôpitaux de l'Est lémanique

Juillet 2011

# PHEL infos

## Quoi de neuf sur la liste des médicaments ?

La Commission des médicaments des Hôpitaux de l'Est Lémanique, réunie en séance de travail le 29 juin passé, a décidé d'apporter les changements suivants à la Liste des médicaments :

### Adjonctions

## ☉ Morphine sulfate 100 mg/100 ml

L'administration de morphine par pompe PCA (*Patient Controlled Analgesia*) exige la préparation de solutions volumineuses qui, jusqu'il y a peu, n'existaient pas telles quelles sur le marché. Les utilisateurs étaient contraints de prélever le contenu d'ampoules de morphine (par exemple 100 mg/2,0 ml) avant de diluer ce concentré dans des poches de NaCl 0,9%.

Désormais, la PHEL tient dans son assortiment des flex prêts à l'emploi. Ceux-ci contiennent une solution de 100 mg de sulfate de morphine pour un volume de 100 ml de NaCl 0,9%.

La nouvelle présentation évitera les manipulations pratiquées jusqu'ici pour la préparation des poches. Ce qui aura pour avantage un gain de temps et de sécurité (diminution des risques d'erreur de dilution et de contamination microbienne).

**Nouveau : Morphine sulfate Sintetica®** poche pour administration parentérale 100 mg/100 ml [*morphine sulfate*, dont la teneur en morphine « base » équivaut à celle du *chlorhydrate de morphine* (« morphine HCl »)].

### Remplacements

## ☉ SMOF Kabiven® remplace StructoKabiven®

Structokabiven® est une poche à trois compartiments (glucides, lipides, acides aminés) destinée à l'alimentation parentérale totale. Le fabricant a récemment choisi de modifier la formule du produit pour adapter sa composition en lipides



**PHEL infos**  
est un organe  
d'information destiné  
au corps médical,  
aux infirmières  
et aux assistantes  
en pharmacie  
des Hôpitaux  
de l'Est Lémanique.

**Rédaction du n° 49 :**  
F. Rouiller, pharmacien-  
chef adjoint.. A.-L.  
Blanc, pharmacienne

**Adresse :** Pharmacie  
des Hôpitaux de l'Est  
Lémanique (PHEL),  
p.a. Hôpital Riviera,  
site du Samaritain,  
1800 VEVEY

**Tél.:** 021 923 42 20

**Fax :** 021 923 42 31

**E-Mail :**  
christian.schaeli@pHEL.ch  
francois.rouiller@pHEL.ch

**Site :** www.pHEL.ch

## Sommaire :

- p.1 AJOUTS  
Morphine sulfate 100 mg/100 ml ;  
**REPLACEMENTS**  
SMOF Kabiven® / StructoKabiven®;
- p.2 Diamicon MR® 60 mg ;  
Panadol-S® / Panadol®
- p.3 RADIATIONS  
Motilium® suppositoires ;  
Solu-Médrol® 2 g ;  
Myocholine® ;  
Ludiomil® 10 mg ;  
Lido Hyal B®
- p.4 GENERIQUES  
Sinemet CR® / Carbidopa+levodopa  
Sandoz CR®  
**DIVERS**  
Celestone Chronodose® et Diprophos®  
en manque
- **MÉDICAMENTS et CANICULE**

## ● Quoi de neuf sur la liste des médicaments ? (suite)

aux dernières recommandations en matière de nutrition injectable. L'ESPEN (European Society for Clinical Nutrition and Metabolism) encourage en effet la diversification des apports lipidiques ainsi que l'apport d'acides gras polyinsaturés de la série oméga 3 (acide eicosapentaïque EPA et docosahexaïque DHA)\*.

La nouvelle appellation, SMOFKabiven® correspond aux quatre composants lipidiques désormais présents dans la poche. Ce que résume l'acronyme « SMOF » :

- « **S** » désigne l'huile de Soja (30% du mélange, riche en acides gras polyinsaturés de la série ω6).
- « **M** » est l'abréviation de « MCT » (triglycérides saturés à chaîne moyenne) ; les MCT sont des pourvoyeurs rapides d'énergie ; dans SMOFKabiven®, ils sont fournis par de l'huile de coco (30% du mélange).
- « **O** » correspond à l'huile d'Olive (25% des composants lipidiques, source d'acides gras mono-insaturés de la série ω9).
- « **F** », pour « Fish », fait référence à l'huile de poisson (15% des lipides, riche en ω3).

Les huiles de soja et de coco étaient déjà présentes dans StructoKabiven®. Leur teneur a diminué dans SMOFKabiven®, en proportion de l'ajout d'huiles d'olive et de poisson. Les autres ingrédients du mélange (glucides, acides aminés, électrolytes), ainsi que la teneur énergétique et le volume totaux de la poche n'ont pas changé.

Les améliorations apportées au produit sont judicieuses selon les Drs Claude Pichard (UniGE) et Mette Berger (CHUV), experts en nutrition clinique. Les conditions d'achat du nouveau produit permettront d'autre part de réaliser de profitables économies.

\*Singer P. et al., **ESPEN Guidelines on Parenteral Nutrition : Intensive care**, *Clinical Nutrition* (2009), doi :10.1016/j-clnu.2009.04.024.

**Nouveau : SMOF Kabiven®**, poche à 3 compartiments pour perfusion, 1447 ml.

**Radiation : StructoKabiven®**, poche à 3 compartiments pour perfusion, 1447 ml.

## ◎ Diamicon MR® 60 mg

Diamicon® (*gliclazide*) est un antidiabétique oral de la classe des sulfonylurées. Le fabricant a choisi de retirer la présentation Diamicon MR® 30 mg (une forme de comprimés retard non sécables) pour la remplacer par une nouvelle, Diamicon MR 60 mg. Ces derniers comprimés présentent un double avantage pratique : ils sont sécables en deux parties et permettent de diminuer le nombre de comprimés à avaler en une fois si la posologie dépasse 30 mg par jour. Ce changement imposé par l'industrie n'aura pas de conséquences économiques.

La durée de libération prolongée de Diamicon MR® le rend d'une efficacité hypoglycémiant équivalente à celle de Diamicon® 80 mg (forme non retard) et cela, à des doses journalières moindres\*\*. Ainsi, pour passer de Diamicon® 80 mg à Diamicon MR®, le fabricant préconise l'équivalence suivante :

**1 cp de Diamicon® 80 mg = 1/2 cp de Diamicon MR® 60 mg** (anciennement 1 cp de Diamicon MR® 30 mg). La totalité de la dose équivalente ainsi calculée est à avaler en **une seule prise au petit-déjeuner**.

\*\*Drouin P., **Diamicon MR once daily is effective and well tolerated in type 2 diabetes: a double-blind, randomized, multinational study**, *J Diabetes Complications*. 2000 Jul-Aug;14(4):185-91.

**Nouveau : Diamicon MR® 60 mg (gliclazide)** comprimés retard (sécables).

**Radiation : Diamicon MR® 30 mg (gliclazide)** comprimés retard (non sécables).

## ◎ Panadol S® remplace Panadol®

La forme galénique des comprimés à avaler de Panadol® (*paracétamol*) va prochainement changer. La nouvelle technologie de fabrication (baptisée « Optizorb » par le fabricant), assurerait une dissolution accélérée des comprimés et une action plus rapide de son principe actif.

Ce changement imposé par l'industrie, déjà effectif en pharmacie ambulatoire, s'appliquera bientôt aux conditionnements hospitaliers. Il ne devrait pas avoir de conséquences économiques. Comme Panadol®, Panadol-S® n'est pas remboursé par l'assurance de base.

**Nouveau :** Panadol-S® (*paracétamol*) comprimés à avaler 500 mg.

**Radiation :** Panadol® comprimés 500 mg.

## Radiations

### ⊙ Motilium® suppositoires

Les formes rectales de Motilium® (*dompéridone*, procinétique et antiémétique) ne sont presque plus utilisées. La PHEL tenant également en stock des comprimés de Motilium® « lingual » 10 mg ainsi qu'une suspension orale (1mg/ml) pour la pédiatrie, les suppositoires sont radiés de la liste.

**Radiation :** Motilium® suppositoires 30 et 60 mg.

### ⊙ Solu-Medrol® 2 g

L'injection de *méthylprednisolone* (corticostéroïde) à très haute dose n'est plus pratiquée dans nos hôpitaux. Sachant que l'assortiment de la PHEL propose également des flacons à 40, 125 et 500 mg, le dosage supérieur (2000 mg) en est retiré.

**Radiation :** Solu-Medrol® 2 g, ampoule de substance sèche (+ solvant pour préparation injectable)

### ⊙ Myocholine®

Indiqué en cas d'atonie vésicale, Myocholine® (*béthanéchol*) n'est plus utilisé dans nos hôpitaux. Les prescripteurs semblent lui préférer la spécialité Ubretid® (*distigmine*), également dis-

ponible en comprimés. Ce dernier médicament bloque l'acétylcholinestérase, ce qui renforce et prolonge l'effet de l'acétylcholine, alors que le béthanéchol est un parasympathomimétique agissant principalement par stimulation directe des récepteurs cholinergiques.

Faute de demande, les comprimés de myocholine sont retirés, puisqu'il existe dans notre assortiment un produit équivalent.

**Radiation :** Myocholine® (*béthanéchol*) comprimés 25 mg.

### ⊙ Lido Hyal B®

Lido Hyal B® est une association d'un anesthésique local (*lidocaïne*) et de *hyaluronidase*, un agent augmentant la perméabilité des tissus. Entre autres usages, la combinaison était parfois utilisée en soins palliatifs afin d'améliorer la perfusion sous-cutanée. Le produit a été retiré du commerce par son fabricant. Aucune alternative n'est disponible sur le marché suisse.

**Radiation :** Lido Hyal B® ampoules 2 ml (*lidocaïne* 20 mg + *hyaluronidase* 175 UI).

### ⊙ Ludiomil® 10 mg

La firme Novartis retire le plus faible dosage de sa spécialité Ludiomil® (*maprotiline*, antidépresseur tricyclique), les dragées à 10 mg. Celles-ci n'étant que très rarement prescrites dans nos hôpitaux, leur disparition du marché ne devrait pas occasionner de difficulté particulière. Restent commercialisées les dragées à 25, 50 et 75 mg. La forme à 75 mg possède une rainure permettant une division facile. Si nécessaire, les deux autres dosages peuvent aussi être partagés à l'aide d'un coupe-comprimés ou écrasés pour administration par sonde.

À titre indicatif, signalons que le Compendium suisse des médicaments suggère la correspondance suivante entre dragées à 10 et 25 mg de Ludiomil® : « 10 mg 3 fois par jour = 25 mg 1 fois par jour ».

**Radiation :** Ludiomil® 10 mg dragées (*maprotiline*).

## Généralistes

## ⊙ Carbidopa/levodopa CR Sandoz® remplace Sinemet CR®

L'association antiparkinsonienne *carbidopa* et *levodopa* était commercialisée à l'origine sous l'appellation Sinemet®. La forme retard du produit, Sinemet CR®, figurait sur notre liste des médicaments. Le médicament original a cependant disparu du marché pendant de longs mois, obligeant la PHEL à le remplacer provisoirement par un générique (Carbidopa/Levodopa CR Sandoz®).

Bien que Sinemet CR® soit à nouveau disponible, la Commission a opté pour le maintien du générique dans l'assortiment de la PHEL. A noter que ce dernier n'est disponible que sous forme de comprimés retard, alors qu'il existe des comprimés à libération immédiate de Sinemet® (25/100 mg et 25/250 mg), occasionnellement prescrits en « hors-liste » dans nos établissements.

**Nouveau :** Carbidopa/Levodopa CR Sandoz®, comprimés retard 50/200 mg.

**Radiation :** Sinemet CR®, comprimés retard 50/200 mg.

## Divers

## ⊙ Celestone Chronodose® et Diprophos® en manque

Les corticostéroïdes injectables à effet prolongé Celestone Chronodose® (*béthaméthasone* 6 mg) et Diprophos® (*béthaméthasone* 7 mg) manquent actuellement sur le marché. Pour pallier à cette rupture d'approvisionnement, la PHEL importe provisoirement des seringues du produit français **Diprostène®**, identique à Diprophos®.

## Canicule et médicaments

Lors d'une canicule, certains médicaments sont susceptibles d'augmenter l'incidence de problèmes tels que la déshydratation et le coup de chaleur, problèmes auxquels sont notamment exposés les personnes âgées, les nourrissons et les insuffisants rénaux :

1. Médicaments pouvant entraîner une déshydratation et/ou des troubles électrolytiques : diurétiques, en particulier les diurétiques de l'anse comme le *torasémide* (Torem®) et le *furosémide* (Lasix®).
2. Médicaments qui peuvent altérer la fonction rénale : anti-inflammatoires non stéroïdiens, antihypertenseurs agissant sur l'angiotensine [*lisinopril*, *losartan*, *irbésartan* (Aprovel®)], antagonistes de l'aldostérone (*spironolactone*), et les médicaments néphrotoxiques.
3. Médicaments dont la cinétique est altérée lors de déshydratation : sel de lithium, digoxine, anti-épileptiques, certains antidiabétiques oraux (*metformine* et *sulfonylurées*), statines (*atorvastatine*, *pravastatine*, etc.) et fibrates.
4. Médicaments perturbant la thermorégulation : neuroleptiques, antidépresseurs, tramadol, anticholinergiques, anti-histaminiques, spasmolytiques urinaires, certains anti-migraineux, bêtabloquants, hormones thyroïdiennes, inhibiteurs de la cholinestérase, etc.
5. Médicaments pouvant induire une hyperthermie : neuroleptiques (risque de syndrome malin des neuroleptiques) ; antidépresseurs, antimigraineux de la famille des « triptans », tramadol (risque de syndrome sérotoninergique), etc.
6. Médicaments pouvant aggraver les effets de la chaleur : anti-hypertenseurs, anti-angineux, médicaments pouvant altérer la vigilance.

Il est par conséquent important, lors d'une vague de chaleur :

→ d'évaluer l'état d'hydratation des patients à risque et de contrôler leur fonction rénale.

→ de réadapter si nécessaire les doses des médicaments selon la clairance à la créatinine.

→ d'identifier les médicaments pouvant altérer l'adaptation à la chaleur et de réévaluer si nécessaire leurs dosages, posologies et indications.

**Références** : (1) Afssaps, Mise au point sur le bon usage des médicaments en cas de vague de chaleur, 29 juin 2009. (2) Impact des vagues de chaleur en gériatrie et risques associés aux médicaments, J.Gauthier, J.A.Morais, L.Mallet, Pharmactuel, vol 38, N°3, 2005.